

14ème législature

Question N° : 87816	De M. Pierre Morel-A-L'Huissier (Les Républicains - Lozère)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture et communication		Ministère attributaire > Culture et communication
Rubrique > audiovisuel et communication	Tête d'analyse > télévision	Analyse > rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 08/09/2015 Réponse publiée au JO le : 17/05/2016 page : 4220 Date de changement d'attribution : 12/02/2016		

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le rapport « Rallumer la télévision » publié par l'Institut Montaigne. En effet, celui-ci préconise d'investir dans la formation des auteurs français afin qu'ils exportent leurs talents. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

L'Institut Montaigne, dans un rapport de février 2015, formule plusieurs propositions sur le sujet. L'une de ces propositions consiste à « investir dans la formation des auteurs français, afin qu'ils exportent leurs talents en finançant, grâce au fonds d'investissement alternatif, une partie de leur formation pour leur permettre d'écrire en anglais et de se former aux nouvelles méthodes d'écriture ». Dans le domaine du cinéma, l'excellence des auteurs français est reconnue internationalement, ce que l'on peut constater grâce aux bons chiffres d'exportation et aux succès des films français dans les festivals internationaux. Ce succès est en grande partie dû à l'excellence des formations et des écoles françaises, et notamment de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS, école publique sous tutelle du ministère de la culture et de la communication), du conservatoire européen d'écriture audiovisuelle (CEEA, association financée par le Centre national du cinéma et de l'image animée et une grande partie des professionnels de l'audiovisuel : TF1, France Télévisions, Canal +, ARTE France, la SACD, la PROCIREP), et un réseau de 25 écoles d'animation (RECA), dont les élèves sont repérés internationalement avant même la fin de leurs études. Les échanges internationaux sont un point fort de la FEMIS et ont contribué à assurer la réputation et le rayonnement de l'école. La FEMIS dispose aujourd'hui ainsi d'accords d'échange avec 10 pays (Columbia University, Calarts aux Etats-Unis ; Universidad del Cine FUC en Argentine ; Beijing Film Academy en Chine ; Tokyo University of the Arts au Japon ; Korean Academy of film Arts à Séoul ; Film and Television Institute of India à Pune ; Ecole Cantonale des Arts de Lausanne en Suisse ; INSAS en Belgique ; VGIK en Russie ; HFF à Munich). En retour, la FEMIS accueille des étudiants étrangers, ce qui est une grande richesse pour l'école. La France accusait cependant un retard au niveau de la fiction et de la série TV. Elle était en effet le seul pays européen où la fiction nationale n'était pas majoritaire en termes d'audience et où le retard se creusait depuis 20 ans avec la création américaine, voire mondiale, en termes de renouvellement des écritures, de production et d'attractivité. Les raisons étaient diverses, mais un déficit de formation a clairement été pointé, nécessitant la mise en place de nouvelles méthodes d'écriture. La FEMIS a créé, en 2013, un enseignement spécialisé sur la création de série TV avec la mise en place d'un cursus d'un an. Monsieur Frank Pugliese, auteur dramatique et scénariste de séries américaines, en assure la direction associée. Les étudiants font un voyage d'étude à l'étranger (New York, Los Angeles en 2014). Le CEEA a également renforcé son enseignement sur la série TV et a par ailleurs mis en



place un cursus de 18 heures de cours en anglais pour les élèves de 1ère année au 1er trimestre de la rentrée 2015, axé sur la lecture et la critique dramatique de scénarios en anglais. Le CEEA a également participé à la mise en place d'un stage de formation continue en anglais (Séries TV : la révolution narrative). La nouvelle école de cinéma qui a ouvert ses portes à la rentrée 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes, la CinéFabrique, et que le CNC a subventionné à parts égales avec la région, a inclus un enseignement d'anglais dans son cursus. Ces nouvelles méthodes de travail commencent à porter leurs fruits. Permettre aux auteurs de bénéficier de ces enseignements et d'un apprentissage de l'anglais est indiscutablement un des moyens de renforcer le rayonnement de l'excellence culturelle française.